

Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le 1^{er} juillet 2014 et a débattu sur les sujets suivants :

- **Approbation du PLU** : le maire a rappelé les discussions du précédent conseil au cours duquel plusieurs modifications du projet de PLU avaient été adoptées suite à l'enquête publique et à l'examen des avis et remarques recueillis. Aussi, après la mise à jour du dossier, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le contenu du Plan Local d'Urbanisme (PLU) proposé qui remplacera l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) de Saint Bonnet de Chavagne en vigueur depuis 2001. Le PLU avec la délibération sera transmis au Préfet pour le contrôle de légalité habituel.

- **Approbation du schéma communal d'assainissement** : Le Maire a présenté le nouveau schéma communal d'assainissement rendu nécessaire pour prendre en compte l'évolution de la réglementation dans les domaines de l'eau et de l'environnement. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité ce schéma en cohérence avec le nouveau PLU.

- **Validation de l'organisation des TAP à l'école de St Bonnet de Chavagne** : Le Conseil Municipal a validé le projet de convention entre les communes de Montagne et de St Bonnet sur la gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Cette convention a été amendée afin de prendre en compte les évolutions de fonctionnement, la mutualisation des dépenses et la mise en place d'une gestion analytique du budget des écoles du RPI.

Le Maire a également présenté la nouvelle organisation définitive des rythmes scolaires pour la rentrée 2014 avec le positionnement des Temps d'Accueil Périscolaires sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h10. Chaque élève devra formaliser son inscription trimestrielle à l'ensemble des jours d'activités des TAP. Pour assurer ces TAP, il est proposé de réorganiser le temps de travail des agents communaux concernés. Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour la création des postes intégrant les nouveaux horaires et pour supprimer les anciens postes après nomination.

La commune a déposé la demande d'aide financière annoncée pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires afin de compenser les dépenses supplémentaires engendrées par cette réforme.

Les tarifs de l'accueil périscolaire seront fixés au prochain Conseil Municipal fin août.

Le logiciel pour la gestion de la cantine scolaire et de la garderie est en cours de changement. L'analyse des besoins et le choix du nouvel outil sont en réflexion au niveau de la communauté de commune du pays de St Marcellin.

- **Questions diverses** : Le Conseil Municipal a délibéré unanimement pour instaurer le droit de préemption urbain suite à la mise en oeuvre du PLU.

Le Maire a présenté le projet de rallye de la Noix de Grenoble les 8 et 9 novembre 2014 qui empruntera nos routes communales. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable pour que l'épreuve spéciale chronométrée continue de traverser notre commune.